

Sujet : [INTERNET] Centrale photovoltaïque à Haget

De : Bruno Cazelles <cazelles.bruno@gmail.com>

Date : 15/03/2022 20:33

Pour : pref-haget@gers.gouv.fr

Monsieur,

Je m'oppose à ce projet de photovoltaïque sur sol naturel à HAGET car :

- les terres agricoles doivent servir à nourrir les Hommes.
- Plutôt que de détruire des sites naturels, il faut utiliser des sites déjà anthropisés.
- Le porteur de projet aurait dû étudier d'autres sites déjà dégradés, or il ne l'a pas fait.
- ce projet va imperméabiliser les sols (terrassment, plots, et surtout panneaux sur lesquels l'eau va ruisseler). Laissons l'eau s'infiltrer en douceur !
- Si nous détruisons tout espace naturel autour de nous, que restera-t-il pour nos enfants ?
- plus de 20 espèces d'oiseaux et 6 de chauves-souris ont été recensées sur la zone, dont plusieurs en grand danger (Milan royal, Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe,...). Ce projet ne les tuera pas directement mais va miter leur espace et détruire leur habitat... ce qui revient au même !
- La zone visée est magnifique. Elle est riche en animaux et plantes sauvages de toutes sortes. C'est une zone diversifiée offrant des habitats variés, classée ZNIEFF. Elle ne peut être sacrifiée pour le seul appât du gain.
- Si nous détruisons cet espace préservé, les animaux sauvages privés d'habitat disparaîtront.
- Plus de 30 chênes très anciens doivent être arrachés et « compensés » par 30 plantations. C'est hypocrite car les jeunes arbres n'atteindront jamais une taille adulte, au vu de la qualité moyenne des sols, de la pente, et du réchauffement climatique actuel.
- Les profits seront réservés à la société financière qui investit (basée très loin de notre territoire et filialisée tout autour du monde). Par contre, tous les désagréments seront pour notre territoire (destruction de collectif, destruction de notre environnement).
- Détruire son propre lieu de vie pour faire du profit, il n'y a que les hommes pour inventer ça.

Cordialement,

Bruno Cazelles

65500 Vic-en-Bigorre (faisant partie de la Communauté de Communes Adour-Madiran)